



Mort du jeune Nahel, révolte dans les cités :

Macron et son gouvernement sont les premiers responsables !

Nous tenons à apporter nos condoléances à la famille et aux proches de Nahel, tué mardi dernier par un policier.

Des milliers de personnes ont pris part jeudi à la marche blanche organisée en hommage à cet adolescent. Nous comprenons leur colère et nous la partageons.

Ce drame est l'expression violente d'une situation sociale et d'une dérive autoritaire qui ne cessent de s'aggraver depuis plusieurs années et dont Macron et son gouvernement portent l'entière responsabilité. Notre Confédération a d'ailleurs dénoncé plusieurs fois le recours systématique à la violence d'Etat et l'instrumentalisation de la police en contradiction avec les missions initiales qui lui sont dévolues.

Nous n'oublions pas non plus que Nahel était un de nos élèves. Nombre de jeunes qui aujourd'hui se révoltent sont nos élèves. Ils laissent éclater leur colère parce qu'ils vivent dans des quartiers où le chômage explose, où l'insalubrité est générale, et où la seule réponse du gouvernement est d'y envoyer plus de CRS, voire l'armée, au lieu d'y réinstaller tous les services publics disparus depuis des années.

Après la révolte de 2005, rien n'a changé pour ces jeunes. Les gouvernements successifs n'ont rien fait pour les sortir de l'impasse. Au contraire, les politiques menées en particulier contre l'Ecole et le droit à l'instruction n'ont fait que les enfoncer toujours plus.

Et comment ne pas faire le lien entre les fermetures de classes, Parcoursup, le service national universel sur le temps scolaire et l'escalade répressive organisée par le gouvernement ?

N'est-ce pas la volonté affichée de mettre au pas cette jeunesse, de substituer au dialogue, à l'écoute des arguments, le passage en force systématique, comme pour la réforme des retraites ? C'est cette politique qui est la seule responsable et qui pousse aux extrémités.

La FNEC FP-FO exige :

- L'arrêt de la répression et des mesures visant à mettre au pas la jeunesse, l'abrogation du SNU,
- Le rétablissement des services publics et l'arrêt des fermetures de classes, d'écoles, de collèges et de lycées,
- L'arrêt de toutes les mesures conduisant à détruire le droit à l'instruction et aux qualifications, le même pour tous quel que soit le quartier où l'on habite, l'abrogation de Parcoursup,
- Le retrait de la réforme Macron-Borne des retraites.

Montreuil, le 30 juin 2023